Economie Sociale et Solidaire Plan d'actions 2013/2014 de Nantes Métropole

Initié en 2001, au sein de l'intercommunalité, l'ESS est inscrite dans la politique de développement économique et de l'emploi de Nantes Métropole. C'est aujourd'hui le 3ème plan d'action qui est proposé.

Depuis le début, l'ensemble de la démarche a été co-construite avec les acteurs de l'ESS et ses réseaux riches d'une histoire sociale, mutualiste et syndicale forte.

L'appui de la collectivité a permis dans un premier temps d'aider à donner de la lisibilité et à structurer à travers différents évènements et journées d'études favorisant une culture commune. L'évènement Ecossolies, temps fort de cette démarche a marqué le paysage nantais et l'association du même nom l'a transformé en espace d'animation permanent qui va se concrétiser par la création d'un Pôle de Coopération sur l'Île de Nantes. Le soutien à l'émergence via un appel à projets a permis également de participer à l'irrigation et à l'enrichissement des politiques publiques et les dynamiques partenariales développées autour de chaque projet en font aujourd'hui un outil reconnu de développement des innovations socioéconomiques.

L'ESS participe au mieux être des habitants en les impliquant dans la construction de réponse aux évolutions des besoins et à leur mise en œuvre. Les organisations collectives de l'ESS, la redistribution des richesses produites, son ancrage dans les territoires démontrent sa pertinence, son utilité notamment dans une période ou la crise financière à mis a mal notre économie. Sa reconnaissance au sein du gouvernement et la perspective d'un projet de loi confortent l'engagement de la métropole.

Il s'agit aujourd'hui de se mettre dans une perspective de changement d'échelle. Nous disposons et mettons en place différentes ressources et leviers d'action pour favoriser le développement de l'ESS et préfigurer les activités, services et emplois de demain. Notre démarche de co-construction se poursuit et s'amplifie en les connectant aux différentes politiques publiques concernées.

Le plan proposé:

I - Contexte:

- L'ESS en France et à Nantes Métropole,
- Le projet de loi gouvernemental.
- Bilan et acquis du plan d'action précédent (2009/2012)

II - Orientations générales :

- Les objectifs stratégiques de Nantes Métropole,
- Les enjeux du plan 2013/2014,
- La démarche : stimuler et soutenir les dynamiques d'acteurs.

III - Ressources et leviers d'actions

- Un pôle de coopération sur l'Île de Nantes (ouverture début 2014),
- Un fond de soutien et une démarche d'appui aux innovations socio-économiques (exappel à projets ESS),
- Une plateforme de mutualisation des lieux collectifs de proximité,
- Un appui aux autres dispositifs structurants,
- Le développement des territoires.

IV - Grands axes de développement en 9 chantiers thématiques

- Pour anticiper, valoriser et développer les services de la vie quotidienne :
- 1 Habitat et vieillissement,
- 2 Services aux personnes, services aux familles, dont modes de garde,

- Pour construire des filières vertes de proximité :
- 3 Transition énergétique et habitat,
- 4 Circuits courts alimentaires,
- 5 Valorisation des déchets/réemploi,
 - Pour fabriquer de la citoyenneté, du lien social et de la solidarité :
- 6 Numérique social, web média, économies créatives,
- 7 Tourisme de proximité, liens avec les territoires,
- 8 Pour l'égalité et la citoyenneté, contre les discriminations,
- 9 Solidarités internationales, tourisme solidaire, commerce équitable,

Contexte:

L'économie sociale et solidaire en France et à Nantes Métropole

Le concept d'économie sociale et solidaire (ESS) désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale.

Ces entreprises adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs. Elles encadrent strictement l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisent : le profit individuel est proscrit et les résultats sont réinvestis. Leurs ressources financières sont généralement en partie publiques.

En 2010, l'ESS emploie 2,34 millions de personnes en France, soit près de 10% des salariés. Les effectifs les plus importants interviennent dans les domaines de l'action sociale, des activités financières et d'assurance, de l'enseignement et de la santé.

L'efficacité économique même de ce secteur est souvent méconnue car confondue avec une logique non marchande, en période de croissance nulle, les structures de l'ESS n'ont pas détruit d'emplois et pour certaines (le secteur coopératif, les fondations, les mutuelles), en ont même créés. Parce que ceux-ci ont comme but partagé la non-lucrativité – les profits sont investis dans l'entreprise, ils ne sont pas captés par des actionnaires – et parce qu'ils ont un véritable sens de la responsabilité.

Sur le territoire de Nantes Métropole l'ESS emploie 36 360 personnes dont 27 031 dans 2 410 associations, 6 969 dans 257 coopératives, 1 954 dans 82 mutuelles, 406 dans 9 fondations. Soit 16,2% de l'emploi privé pour une masse salariale de 918 millions d'euros.

Le projet de loi gouvernemental

Le projet de loi « Economie Sociale et Solidaire » vise à reconnaître la place de ce secteur économique, porteur et créateur d'emplois, en le dotant d'un cadre juridique d'ensemble permettant de concilier performance économique et utilité sociale. Ledit projet a été présenté en conseil des ministres le 24 juillet 2013 par le ministre de l'économie et des finances et le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé de l'économie sociale et solidaire.

3 objectifs sont assignés à ce projet :

- ⇒ Soutenir le renouveau entrepreneurial en modernisant les statuts des entreprises de l'ESS et en développant leur financement ;
- ⇒ Donner du pouvoir d'agir aux citoyens et aux salariés pour contribuer à la création, au maintien de l'activité économique dans les territoires et lutter contre les destructions d'emplois ;
- ⇒ Revitaliser les territoires ruraux et les quartiers où les besoins sociaux ont considérablement augmenté dans le contexte de crise économique actuelle.

Afin de développer l'ESS dans les territoires, 3 leviers d'action nouveaux sont mis en place, via ce projet de loi : Les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) ; La participation renforcée des collectivités locales dans le capital des sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) ; Les contrats de développement territorial pour les collectivités du Grand Paris.

Les effets attendus de la loi : L'inscription de la politique publique de l'ESS dans la durée Une meilleure identification des acteurs de l'ESS par les financeurs ; un accès à des financements dédiés, la consolidation du modèle économique des entreprises de l'ESS, Des créations d'emploi durables dans les territoires, ...

Bilan et acquis du plan d'action précédent (2009/2012).

Après une période où la collectivité a fortement initié et accompagné les dynamiques d'acteurs, la période récente a été marquée notamment par une prise en compte de l'ESS dans la coconstruction et l'enrichissement des politiques publiques parallèlement à la structuration des rapports avec l'association Ecossolies et de son offre de services.

L'implication des acteurs dans la démarche métropolitaine a été confortée. La capacité de Nantes Métropole de réunir 320 personnes acteurs et partenaires de l'ESS (dont 60 de collectivités) sur une simple invitation par courriel pour participer à une journée de coconstruction de ce plan d'action dans différents ateliers est un des indicateurs de la mobilisation, résultat du travail réalisé précédemment et des attentes fortes vis-à-vis de la collectivité.

Parmi les réalisations et soutiens de la collectivité depuis 2009 signalons notamment :

- -La construction du pôle de coopération sur l'Île de Nantes (travaux en cours). La maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Samoa. Le pôle a mobilisé beaucoup d'acteurs et d'énergie au sein de l'association Ecossolies qui organise la maîtrise d'usage dans ses différentes composantes : fonctions, offre de service, gouvernance, logistique fonctionnelle etc...
- -<u>La mobilisation, la structuration et l'accompagnement des ressources du territoire pour répondre aux nouveaux besoins :</u>
- -78 projets soutenus dans le cadre de l'appel à projets ESS avec constitution de groupes d'appuis partenariaux pour chacun.
- -le soutien à la consolidation et à la pérennisation de 7 lieux collectifs de proximité à travers une étude action co-pilotée avec la ville de Nantes et la préfiguration d'une plateforme de mutualisation
- -l'animation des filières d'activités dont l'aboutissement se traduit par 9 chantiers thématiques dans ce plan d'action sur les champs des services de la vie quotidienne, des filières vertes de proximité, de la citoyenneté et du lien social.
- -le soutien aux coopératives d'activités et d'emploi (CAE) et à la création de 3 nouvelles structures dans les secteurs du bâtiment, des services à la personne et de l'agriculture paysanne.
- <u>-La contribution au développement d'une politique nationale en faveur de l'ESS</u> à travers une implication active au sein du RTES (réseau des collectivités) et à l'occasion des Assises régionales et nationales impulsées par le labo de l'ESS.

II-Orientations générales :

Les objectifs stratégiques de l'ESS pour Nantes Métropole restent d'actualité :

- Introduire l'Economie Sociale et Solidaire dans les différentes politiques publiques de Nantes Métropole,
- Faire de l'ESS une activité de recherche-développement de l'innovation socioéconomique,
- Soutenir les projets qui répondent à l'évolution des préoccupations concrètes des habitants,
- Développer l'image d'un territoire promoteur de l'économie plurielle.

Les enjeux du plan 2013/2014 : Se mettre dans une perspective de changement d'échelle

- Affirmer le rôle de l'Economie Sociale et Solidaire comme une réponse aux défis du développement durable et de la transition sociale et écologique,
- Affirmer l'innovation sociale comme un apport essentiel au même titre que l'innovation technologique, et le pôle ESS comme un pôle de coopération à une échelle différente mais aussi essentielle que sont les pôles de compétitivité,
- Placer l'ESS comme contribuant à construire les nouvelles activités, services et emploi de demain en l'inscrivant dans la démarche Nantes 2030,
- Valoriser la mobilisation des habitants et la citoyenneté dans l'ensemble des démarches que nous mettons en œuvre.
- S'appuyer sur la commande publique comme levier de développement de l'ESS,
- Impulser une dynamique de coopération entre les acteurs de l'ESS et avec les autres économiques du territoire.

La démarche : stimuler et soutenir les dynamiques d'acteurs.

Les dynamiques d'acteurs du territoire que nous avons accompagnés au sein de la démarche Ecossolies avec les animateurs de secteurs et l'appel à projets ESS ont permis de faire émerger des thématiques qui participent à l'innovation, à l'enrichissement et à la co-construction de nos politiques publiques.

Un temps fort de mobilisation a réunit 320 acteurs le 15 avril 2013.

Il s'agissait d'impliquer les acteurs et mobiliser les politiques publiques dans la co-construction et la mise en œuvre du plan d'action 2013/2014.

Le contexte a été précisé : les acteurs de l'ESS sont partie prenante des orientations de Nantes Métropole sur le champ du développement économique, de l'emploi et des initiatives emblématiques comme Nantes Capitale Verte et Nantes 2030. Ils agissent dans un contexte national (projet de loi) et européen en mouvement (reconnaissance des SIG notamment), dans lesquels la métropole est engagée pour peser sur les orientations à travers le RTES (Réseau des Territoires de l'ESS) et Eurocities (réseau des métropoles européennes).

Ont été impliqués des acteurs économiques majeurs de l'ESS et des partenaires qui contribuent au changement d'échelle sur les différentes thématiques et permettent d'amplifier les innovations socio-économiques.

9 ateliers de co-constructions ont été proposés permettant d'identifier les réalisations et projets des acteurs, les politiques publiques sur la thématique (déjà formalisés et mis en œuvre ou en réflexion, ou construction), et recueillir les suggestions et propositions pour construire le programme d'action et des perspectives à plus long terme.

III-Ressources et leviers d'actions

1 - L'ouverture d'un pôle de coopération sur l'Île de Nantes début 2014

Lieu d'initiative, d'expérimentation et d'innovation, ce projet à pour ambition d'inscrire de manière prégnante l'ESS au cœur du projet de l'éco-métropole nantaise et de rendre encore plus visible l'économie sociale et solidaire auprès du grand public.

Pour ce faire, le pôle de coopération, animé par l'association Ecossolies, rassemblera une palette d'outils au service de la promotion, de la coopération, de la consolidation et du développement économique de projets en économie sociale et solidaire.

L'ouverture de ce pôle de coopération s'inscrit dans une logique de changement d'échelle pour la mise en œuvre d'une biodiversité économique favorisant, d'une part, l'essor de l'entreprenariat par la consolidation d'une offre de service territoriale en faveur des porteurs de projets et la pérennisation des structures à finalité sociale et, d'autre part, la création d'emplois pérennes sur le territoire.

Il se déploiera sur une surface totale de 9 000 m² dont plus de 4 000 m² de bâti et il permettra au territoire de bénéficier de l'un des premiers lieux « multi-fonctions » sur le champ de l'ESS en France, à partir du 1^{er} trimestre 2014.

Les 5 fonctions du pôle de coopération ESS :

- Hébergement : location de bureaux et d'espaces de stockage : les 60 bureaux modulaires et les 44 postes « open space » du pôle permettront d'accueillir 200 personnes sur 1 650 m². Des critères ont été identifiés pour garantir une diversité d'acteurs hébergés. Autre offre : location d'espaces de stockage pour tout type de matériel.
- Incubateur /pépinière- Favoriser le repérage et l'émergence de projets de création d'entreprise à finalité sociale. Ce projet est co-construit par Nantes Métropole, les principales têtes de réseaux et accompagnateurs de porteurs de projets.
- Magasin collectif: Un espace de consommation alternatif de 470m²: des produits d'utilité quotidienne d'occasion (vêtements, mobilier, électroménager, cycles, déco...) et possibilités d'achat de services de réparation. Il sera porté par un groupe d'entrepreneurs de l'ESS qui font le choix de s'allier pour proposer une offre commune: Ils associeront d'autres entreprises de l'ESS qui proposeront leurs produits de manière ponctuelle ou régulière.
- Cantine : un lieu, de 130m², ouvert prioritairement aux usagers. Elle sera investie le midi avec proposition d'une offre, commune, de restauration quotidienne par 3 structures de l'ESS.
- Espace évènementiel. Proposition à la location d'un ensemble de surfaces (1 200m²) pour l'organisation d'événements. L'offre de location : un espace polyvalent (900m²), l'espace cantine, les salles de réunion (de 92 à 20m²).

2 - Un fond de soutien et une démarche d'appui aux innovations socio-économiques (ex-appel à projets ESS)

Plus de 100 projets ont été soutenus et accompagnés depuis 2006 avec pour objectif de soutenir l'émergence en réponse aux besoins du territoire, via, d'une part une subvention d'un montant de 5 000 € reconductible deux fois, et d'autre part, un soutien pour une mise en réseau à travers le groupe d'appui notamment.

Les projets soutenus interrogent, précèdent, généralement les politiques publiques et permettent de les enrichir comme cela a été le cas pour la prévention des déchets, les lieux collectifs de proximité, le numérique social, l'habitat, la consommation responsable.

L'évaluation réalisée en 2011-2012 a permis de positionner le dispositif comme fonds de soutien à l'innovation socio économique. Au-delà de la fonction de laboratoire d'innovations sociales qu'il convient de conserver (émergence), il s'agit maintenant de conforter une capacité réelle d'irrigation des politiques publiques et de développement des entreprises créées, en s'appuyant sur le pôle de coopération.

Réuni à l'initiative du porteur de projet, le groupe d'appui partenarial devient le pivot du dispositif. Composé de partenaires du territoire et de la filière d'activités (acteurs, têtes de réseaux, institutions, collectivités....), il permet de recueillir l'appui et les préconisations des participants et éventuellement de repositionner le projet pour favoriser les meilleures conditions de son développement.

Un espace de concertation et de coordination avec les différentes directions concernées de Nantes Métropole et de la Ville de Nantes est envisagé. Par ailleurs, l'articulation avec les autres appels à projets doit se poursuivre : Nantes Capitale Verte créneau réservé, Cadre de vie, fond d'émergence....

3 - Mise en place d'une plateforme de mutualisation des lieux collectifs de proximité

Depuis 2011, Nantes Métropole et la ville de Nantes ont décidés d'accompagner par une étude action un réseau de 7 lieux collectifs de proximité soutenus initialement dans le cadre des appels à projets ESS (6 à Nantes, 1 à Bouaye). Cette étude action visait à bien identifier leurs actions en lien avec les politiques publiques, à consolider et pérenniser leurs activités.

La définition retenue est la suivante : "Un LCP est un lieu ouvert avec une identité forte, ancré sur un territoire de proximité et avec une production de services qui vise à renforcer le lien social, la mixité sociale, la citoyenneté, améliorer le cadre de vie et dynamiser le territoire en favorisant la participation directe des habitants comme simples acteurs, salariés ou encore prestataire et en associant les autres acteurs du territoire, notamment les partenaires publics. Le LCP est un acteur innovant sur son territoire tant sur la plan de sa gouvernance que des offres proposées. Il apporte sur son territoire un complément à l'offre institutionnelle et joue un rôle de passerelle vers cette offre".

5 axes structurent une charte commune entre LCP et collectivités

- Gérer et animer un lieu ouvert,
- Produire des services de manière désintéressée,
- Proposer une médiation sociale,
- Accompagner les initiatives et les projets des habitants,
- Participer aux dynamiques des partenaires du territoire.

L'aboutissement de cette étude action se traduit par :

- Le financement d'une plateforme de mutualisation avec des fonctions de professionnalisation, de gestion associative et administrative et comptable. La plateforme sera portée par Animation Rurale 44 (qui accompagne depuis 3 ans le groupe des LCP, en lien avec les Ecossolies).
- L'engagement de Nantes Métropole et la ville de Nantes de pérenniser les postes de coordinatrices sur la base de la convention collective de l'animation socio -culturelle.

L'accompagnement par la plateforme, l'adhésion à la charte et la réalisation des objectifs sont un préalable à l'implication de nouvelles structures dans le cadre des LCP.

4 - Appui aux autres dispositifs structurants

L'ESS est une composante de la stratégie de soutien à la création reprise d'entreprise et au développement de l'emploi.

- Soutien réaffirmé à la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et à l'Observatoire de l'Économie Sociale et Solidaire des Pays de la Loire,
- Soutien réaffirmé au plan de développement des SCOP (création, transmission, reprise, transformation), dans un rôle de facilitateur d'un déploiement qui sera impulsé par le projet de Loi ESS et les outils et moyens mis en œuvre par le Conseil Régional.

- Soutien réaffirmé aux coopératives d'activités et d'emplois ; Ouvre- Boite 44 (généraliste) Bâti-créateurs (bâtiment) avec 2 créations : la CIAP (Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne), Coop chez vous (services à la personne),
- Soutien aux « Emplois d'Avenir » permettant aux jeunes sans qualification et des quartiers notamment, de participer au développement d'activités porteuses (cofinancement et mise en place d'un accompagnement),
- Soutien réaffirmé aux finances solidaires, aux structures d'accompagnement de l'ESS, aux réseaux et structures d'insertion par l'activité économique,
- Pour rappel lors du précédent plan : Soutien au dispositif Emplois-Tremplins pour le Territoire initié par la Région.

5 - Le développement des territoires

L'ancrage dans les territoires, les activités et services de proximité pour répondre aux besoins des habitants sont des acquis de l'ESS qui doivent être confortés.

- Engager une réflexion sur deux échelles de territoire (à partir des actions réalisées ou en cours) :
 - Sur les quartiers de la politique de la ville : le développement d'activités et d'emplois, l'implication des acteurs économiques majeurs de l'ESS dans leurs politiques d'embauche, les initiatives du Pôle de Coopération. Il est important de constater et de soutenir le mouvement « d'ancrage » maillant ainsi des porteurs de projets avec des habitants. Et en particulier ceux des quartiers populaires qui trouvent aux travers de l'économie sociale et solidaire une prise en compte souvent pragmatique et adaptée de leurs attentes et une possibilité de participer, construire ces réponses
 - Sur les territoires périurbain : les atouts et obstacles spécifiques pour le développement de l'ESS. Les liens entre acteurs et communes.
 - Poursuivre l'implication de Nantes Métropole dans les réseaux de collectivités, en France : Vice-présidence du RTES (Réseau des Territoires pour Economie Solidaire), en Europe : membre du CA de REVES (Réseau Européen des Villes et Régions de l'Economie Sociale),
 - Pour rappel : participation au RIPESS (Réseau Intercontinental de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire (délégation nantaise acteurs/collectivités aux rencontres internationales de Luxembourg 2009). Et participation aux Etats Généraux de l'ESS co-organisé avec les réseaux et le Conseil Régional avec notamment les rencontres Ecossolies « entreprenariat social et actions publiques ».

IV -Grands axes de développement en 9 chantiers thématiques

- Pour anticiper, valoriser et développer les services de la vie quotidienne.
- Pour construire des filières vertes de proximité.
- Pour fabriquer de la citoyenneté, du lien social et de la solidarité.

Les thématiques sont issues des dynamiques d'acteurs qui ont mis en place des activités et des services permettant de répondre aux évolutions des besoins du territoire. Ces dynamiques transversales rencontrent des difficultés dans la connexion avec les politiques publiques très sectorisées.

L'objectif est de développer l'ESS en favorisant l'évolution et l'enrichissement des politiques publiques. Les réalisations préfigurent les activités, les services et les emplois de demain.

Chaque chantier à sa dynamique et son rythme propre en fonction de son état d'avancement et de son importance.

Les chantiers sont conduits par les Ecossolies, à travers l'action des animateurs de secteurs ou par des acteurs volontaires en lien avec les référents des politiques publiques concernées avec l'appui de la direction de l'emploi et de l'innovation sociale.

Pour se développer, chaque chantier utilise les ressources et leviers d'actions précédemment (pôle de coopération, fond de soutien, ...) et éventuellement des appuis spécifiques.

Les comptes rendus des ateliers du 15 avril 2013 constituent une base de travail des actions proposées en 2013-2014.

Pour anticiper, valoriser et développer les services de la vie quotidienne :

1- Habitat et Vieillissement: Vivre chez soi, mais vivre parmi les autres. La mise à disposition de logements contre du temps, entre des personnes âgées vivant seules et des jeunes, la colocation, et plus récemment dans différentes communes la mise à disposition de jardins par des propriétaires âgés, à des personnes à faibles ressources répondent à un réel besoin. Ces échanges créent des solidarités collectives, économiques, évitent le repli sur soi, la dégradation de la santé ou le départ prématuré en maison de retraite. Des économies globales pour la société, mais des activités de médiation qui ont du mal à trouver leur financement à court terme.

Axes d'actions proposés :

- Participer au côté des acteurs à la sensibilisation des référents des politiques publiques et les différents partenaires concernés (Caisses de retraite, etc...) au niveau local, régional, national pour prendre en compte la transversalité des initiatives et notamment le financement de la médiation sociale nécessaire (source d'économie à terme).
- Informer les communes et le grand public notamment sur les activités et services proposés par ces associations (via les médias des collectivités),
- Soutenir les transferts de savoir faire entre les porteurs d'initiatives sur les communes.
- **2 Services aux personnes, services aux familles,** garde individuelle ou collective des enfants, aide à domicile aux personnes âgées etc...., un secteur au potentiel de développement et d'emploi important. Liés aux évolutions sociodémographiques, les besoins sont multiples. Initiatrice le plus souvent, l'ESS répond avec réactivité aux évolutions des besoins du territoire. Pour autant, elle est confrontée à un marché concurrentiel tendu qui nécessite de valoriser et communiquer sur ses atouts et spécificités.

Axes d'actions proposés :

- Organisation d'un forum annuel sur la garde d'enfants à domicile, porté par la ville de Nantes en partenariat avec Pôle Emploi et la FEPEM, auquel participe le collectif d'acteurs de l'ESS,
- Création d'un espace de concertation régulier entre acteurs pour identifier les opportunités et les complémentarités permettant de proposer une palette complète d'offre de services,
- Communication sur les services proposés et les plus values de l'ESS via le portail RSE.
- Implication de la Maison de l'Emploi dans le développement du secteur.

Pour construire des filières vertes de proximité :

3 - Transition énergétique et habitat, le développement d'une filière locale de matériaux bio-sourcés, d'activités de service autour de l'éco et l'auto construction, les propositions nouvelles de réemploi des matériaux, les projets alternatifs d'habitat groupé et coopératif sont autant de signaux pour un nouveau modèle de production de l'habitat. Les enjeux sont multiples : environnementaux, potentiel d'emplois, diminution de la précarité énergétique...

Axes d'actions proposés :

- Etablir la cartographie des acteurs de la construction écologique et des offres de services sur l'éco-construction, identifier les différentes parties prenantes de l'auto-construction et de l'auto-réhabilitation accompagnée, favoriser une dynamique de réseau entre ces acteurs,
- Participer à une opération pilote à Nantes sur les nouvelles formes d'habiter : l'opération de renouvellement urbain à la caserne Mellinet est une opportunité pour tester grandeur nature un programme d'autopromotion et de logements sociaux participatifs, intégrant pleinement les enjeux de la transition énergétique ;
- Sensibiliser les élus et techniciens sur les conditions règlementaires pour faciliter l'accès aux marchés publics des TPE et PME porteuses d'innovations,
- S'appuyer sur les associations innovantes pour faire évoluer la formation professionnelle dans le bâtiment, en capitalisant sur les travaux déjà engagés en lien avec la Maison de l'Emploi
- Promouvoir une dynamique collective notamment autour des acteurs de l'éducation à l'environnement favorisant les démarches pédagogiques en matière d'énergie ;
- **4 Circuits courts alimentaires.** Les circuits courts contribuent au soutien de l'économie de proximité en valorisant les ressources locales, et peuvent dans certains cas réduire les distances parcourues par les biens de consommations, contribuant ainsi à la réduction des dépenses énergétiques. Le développement des circuits courts pose d'importantes questions tant en termes de réponse à tous (une consommation locale et de qualité pour qui ?) qu'en termes de structuration d'une offre durable et adaptée aux enjeux de production et de consommation responsables de demain. A côté de la vente directe, d'Amaps, de groupement ou coopératives de producteurs, différentes initiatives emblématiques et des marchés de proximité existent ou se structurent sur la métropole.

Axes d'actions proposés :

- Poursuite du soutien aux initiatives emblématiques : « L'Autre Marché » en fin d'année, la Village Solidaire de la « Folie des Plantes » et au projet de magasin sur le Pôle de Coopération,
- Soutien à la mise en place d'un marché de proximité sur le quartier Nantes- nord à partir de sept 2013. Ce marché illustre la démarche globale mise en œuvre : il part d'un avis citoyen, il s'appuie sur les politiques publiques de solidarité, de santé, de la politique de la ville, et de l'ESS pour impliquer un regroupement de producteurs dans la conception et la réalisation et un porteur de projets pour faire la promotion et le lien avec les acteurs du quartier et les habitants.
- Promouvoir l'achat de produits, matières premières issus d'une production locale dans cadre du pôle de la consommation responsable et des achats durables et notamment via la charte« Nantes Territoire de Commerce Équitable » proposée aux acteurs économiques du territoire de l'agglomération nantaise,
- Soutien à la coopérative d'active d'installation en agriculture paysanne et poursuite de la démarche permettant le retour des friches péri-urbaines vers l'agriculture,
- Poursuivre prise en compte des circuits courts dans la restauration collective, dont les établissements de restauration scolaire ; faciliter l'achat de produits locaux dans la commande publique
- Préfigurer une gouvernance alimentaire de proximité visant à développer une alimentation de qualité, accessible, génératrice d'emplois locaux. Les acteurs de l'ESS animent cette réflexion dans leurs réseaux, pour répondre aux enjeux à la fois de structuration de l'offre et à celui de trouver le juste milieu dans le triptyque « qualité, proximité et accessibilité ». Différentes politiques publiques, interrogent en parallèle ces mêmes enjeux à l'échelle du territoire et des besoins identifiés, sur le champs de l'agriculture péri-urbaine, de santé, de solidarité, d'emploi et de réduction des inégalités. Au sein des deux réflexions, qui seront amenées à co-construire, la restauration collective et la commande publique sont respectivement identifiées comme enjeu et levier de cette gouvernance alimentaire.
- Poursuivre le travail de recherche-développement avec l'Université sur les thématiques des circuits courts.

5 – Réduction des déchets, réemploi et valorisation. Collectivités et bailleurs sont confrontés à la gestion d'encombrants et de déchets toujours plus nombreux et présents sur l'espace public, dont le traitement coûte cher et dont les modalités ne sont pas toujours adaptées. L'ESS mobilise les habitants dans la réduction (réemploi, compostage) et la valorisation des déchets à travers des manifestations grands publics et des initiatives de proximité (ressourceries, encombrants solidaires, composteurs de quartiers ou en pied d'immeuble, etc.) sur différents quartiers et communes. Ces activités permettent non seulement de diminuer les déchets mais de faire vivre de l'action collective du lien social, de la solidarité économique, d'amener les habitants à changer leur regard sur les déchets. La dimension artistique constitue aussi un enjeu de motivation, de valorisation et de mixité sociale.

Axes d'actions proposés :

- Poursuivre la mobilisation des acteurs de l'ESS (24 acteurs de l'ESS sont impliqués sur ce champ) dans la co-construction et la mise en œuvre du plan de prévention des déchets métropolitain, sur différents axes : réduction, réemploi et création artistique avec des objets encombrants et usagés, développement du compostage collectif, sensibilisation à d'autres formes de consommation et aux éco gestes en faveur de l'environnement (réduction et tri des déchets, économie d'eau et d'énergie, ...).
- Accompagner le développement des lieux de collecte des objets en vue d'un réemploi/ ressourceries® dans les quartiers et sur les déchèteries, conciliant la présence des acteurs locaux de l'économie sociale et intégrant les évolutions réglementaires, en particulier la nouvelle filière Eco-mobilier et via les réseaux nationaux en favorisant la coopération entre acteurs de l'ESS, pour que les acteurs de l'ESS soient partie prenante de ces actions;
- Favoriser la mise en relation entre bailleurs sociaux et acteurs du réemploi de l'ESS pour mieux gérer les encombrants et réduire leur production à la source,
- Soutenir la mise en œuvre d'initiatives sur les quartiers en mobilisant les habitants aux côtés des acteurs sur les thèmes liés à la consommation, la réduction et le tri des déchets et plus généralement de l'amélioration du cadre de vie : bus du réemploi aux Dervallières et à la Bottière, création d'une ressourcerie au Breil en lien avec le LCP, d'une coordination des acteurs à Bellevue, mise en place de projets de compostage collectif entre habitants, ateliers pratiques (cuisine et gaspillage alimentaire, alternatives à l'utilisation des produits ménagers dangereux, couture et réutilisation des vêtements ...),

Pour fabriquer de la citoyenneté, du lien social et de la solidarité :

6 - Numérique social, WEB Média, économies créatives. Le Numérique est utilisé par les acteurs de l'ESS comme outil de développement de la citoyenneté, de valorisation de la vie associative et des quartiers, et parfois de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des personnes en difficultés notamment. C'est un enjeu essentiel pour le développement du territoire, il est à construire et à prendre en compte dans sa dimension innovation sociale, pas seulement dans sa dimension technologique, ou via la communication. Les acteurs revendiquent leur expertise dans cette construction avec une plus value dans leur lien aux habitants.

<u>Axes d'actions proposés</u>: Le numérique est un axe transversal qui a vocation a irriguer l'ensemble des initiatives

- Soutenir des réalisations en faveur de l'appropriation des outils numériques visant l'insertion sociale et professionnelle,
- Soutenir des initiatives ou évènements fédérateurs en lien avec les politiques publiques permettant de rendre visible et cohérent le développement du numérique sur le territoire,
- S'appuyer sur les acteurs du numérique dans le développement d'un dialogue citoyen et la valorisation de la vie associative,
- Développer des projets numériques ESS dans le cadre de l'incubateur du pôle de coopération,
- Provoquer les ponts et échanges entre l'ESS et l'économie créative,
- Favoriser la formation des acteurs et l'appropriation des données publiques.

7 - Tourisme de proximité, liens avec les territoires. Le « Voyages à Nantes » inscrit la métropole comme une grande destination culturelle européenne. Offre complémentaire, le tourisme participatif, la rencontre avec les habitants et acteurs de l'ESS participent au développement d'une offre de proximité (en particulier les quartiers et les territoires ruraux). Ces initiatives doivent permettre également aux habitants les plus modestes de bénéficier d'offres de séjours accessibles et diversifiés en lien avec les acteurs du tourisme social.

Axes d'actions proposés :

- Expérimenter une offre de proximité sur 3 quartiers d'habitat social visant à faire des habitants à la fois des usagers et des promoteurs de leur territoire. Cette expérimentation sera valorisée dans le cadre de Nantes capitale verte. Une offre décalée qui présente une vision historique et contemporaine de l'habitat social.
- Mise en place d'un espace de concertation collectivité/acteurs visant à développer l'offre de proximité participative, l'accessibilité aux grands évènements métropolitains et à l'offre de tourisme rural et paysan. Les moyens de communication adaptés existants seront mobilisés.
- **8 Pour l'égalité et la citoyenneté**. Généralement ces activités naissent d'une démarche artistique, créative, ou de loisirs sous-tendus par une volonté de lutter contre des formes de discriminations parfois cumulées : économiques, territoriales, ethniques, de genre, handicap, de génération....

Ces activités permettent également de lutter contre l'isolement et la souffrance sociale et dynamisent la participation citoyenne et le vivre ensemble.

Axes d'actions proposés :

- Reconnaître et valoriser le travail réalisé par de nombreuses associations pour l'égalité, faciliter leur prise en compte dans la construction et la mise en œuvre des politiques publiques dans les financements ou le choix des prestataires (par ex constitution d'un pôle ressource inter-collectivité, inter association),
- Faire connaître ces initiatives rendant visibles en direction des entreprises (via le portail RSE),
- Définir les enjeux actuels de lutte contre les discriminations, d'égalité et de citoyenneté, avec les acteurs de l'ESS et les politiques publiques concernées. A partir de la définition du cadre, construire en partenariat une culture commune et proposer un programme de formation et d'échange de pratiques au sein des réseaux.
- Favoriser et privilégier le regroupement inter-associations et inter-collectivités et la participation des partenaires sociaux dans la construction et la mise en œuvre de politiques publiques notamment sur les champs de l'égalité professionnelle, des discriminations à l'emploi, des personnes en situation de handicap.

9 - Solidarités internationales, commerce équitable, tourisme solidaire. L'ESS,

notamment à travers des initiatives dans le champ de la solidarité internationale, du commerce équitable, du tourisme solidaire et de projets portés par des migrants dans leurs pays d'origines, contribuent à modifier les rapports Nord-Sud. Comment ces initiatives conjuguées à l'action publique, génèrent une viabilité économique et participent à l'émergence d'une société plus équitable, plus solidaire et plus démocratique afin de réduire les inégalités à l'échelle mondiale ?

Axes d'actions proposés :

- Aider à donner de la lisibilité aux actions, en soutenant les initiatives emblématiques : la quinzaine du commerce équitable, le village solidaire à l'occasion du Salon du Tourisme, le Forum International des Droits de l'Homme. En favorisant également les liens avec les comités d'entreprise et les collectivités.
- Accompagner la structuration et le développement économique des acteurs avec le pôle de coopération,
- Apporter une attention particulière aux projets de migrants ici (habitants des quartiers d'habitat social le plus souvent) et là-bas (continent africain essentiellement).